

Formation

Responsabilités juridiques des directeurs d'établissements

Durée : 1 jour (7h en présentiel heures)

Tarif inter : 890 € HT

Collation et déjeuner offerts

Intra et sur-mesure : nous consulter

Public

Cadres titulaires de délégation de pouvoirs et de devoirs.

Prérequis

Aucun

Programme de la formation

1. Bien connaître les sources de votre responsabilité

Quelles sont vos responsabilités ? civile, sociale, pénale Le principe de légalité des délits et des peines L'extension de la responsabilité pénale des personnes morales à toutes les infractions Les sanctions applicables par catégorie d'infraction Les différents acteurs de la procédure pénale

2. Mesurer la responsabilité pénale de la personne morale

Les personnes morales concernées Les infractions visées : intentionnelles ou non La répartition des responsabilités entre personne morale et personne(s) physique(s) Quelles sont les sanctions applicables ?

3. Évaluez votre responsabilité pénale dans le cadre de la délégation de pouvoirs et de devoirs

Les conditions de validité d'une délégation ou subdélégation de pouvoirs La qualité du délégant et celle du délégataire Le périmètre et les mentions essentielles d'une délégation La prise d'effet et la portée d'une délégation Quelle validité pouvez-vous accorder aux délégations implicites ?

4. Identifier les infractions

Le délit de mise en danger d'autrui Le document unique d'analyse des risques professionnels ; exercice du droit de retrait et rôle du CHSCT Les délits d'homicide et de blessures involontaires dans le cadre du travail Les délits de marchandage et de travail dissimulé Le délit d'entrave Les délits de harcèlement(s) et discrimination dans le cadre du travail Et la notion de faute inexcusable ?

5. Organisez et assurez votre défense

Comment est établie la preuve des infractions ? A qui revient l'initiative des poursuites ? Sous quelle forme ?
Les procédures : de droit commun et simplifiées La portée de l'exonération d'une délégation de pouvoirs et de devoirs La défense pénale : exercice du droit de réponse et la communication autour du procès La portée des peines prononcées

Objectifs

- Appréhender l'étendue de ses responsabilités de directeurs d'établissement
- Mesurer les risques afin d'anticiper et mettre en œuvre les précautions et procédures internes
- Distinguer les différents types de responsabilités : civile, sociale, pénale
- Comprendre le système de délégations de pouvoirs
- Savoir organiser sa défense pénale

Modalités pédagogiques

- Exposés théoriques
- Vidéos illustratives et applicatives
- Mises en situation
- Recommandations personnalisées.

Modalités d'évaluation

- Le formateur évalue la progression pédagogique du participant tout au long de la formation au moyen d'auto-évaluation, de QCM, mises en situation, travaux pratiques...
- Évaluation dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de l'évolution de vos compétences par rapport aux objectifs de la formation.
Avec votre accord, votre note globale et vos verbatims seront publiés sur notre site.
- Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation.

Prochaines sessions inter

Paris

26 mai 2025

12 juin 2025

29 septembre 2025

9 octobre 2025

24 novembre 2025

15 décembre 2025

Autres localités

A voir sur notre site : <https://www.devop.pro/formations/responsabilites-juridiques-des-directeurs-etablissements>